

Chers habitants de Breuschwickersheim,

Les mesures liées à l'épidémie de COVID 19 continuent malheureusement à ternir l'atmosphère de cette période des fêtes de Noël et de fin d'année, et je ne peux que vous recommander fortement de continuer à prendre soin de vous et des autres en respectant strictement les mesures sanitaires que nous répètent les autorités.

Mais au-delà, je tenais à vous remercier pour les efforts d'embellissement et de mise en lumière du village que vous avez effectués les uns et les autres et qui enchantent nos visiteurs, promeneurs et passants.

Poursuivons aussi l'effort de solidarité en faisant nos emplettes auprès de nos commerçants locaux et en commandant des repas chez nos restaurateurs confrontés à une deuxième fermeture qui durera au-delà de cette fin d'année.

Malgré tout, je vous souhaite à toutes et à tous de la bonne humeur, de la joie et de la fraternité pour ces fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Doris TERNOY

INTERDICTION DE VENTE ET D'UTILISATION DE PETARDS DU 1^{er} DECEMBRE 2020 AU 4 JANVIER 2021

Du 1^{er} décembre 2020 au 4 janvier 2021 le transport, l'achat, la vente et la cession de l'ensemble des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques sont interdits dans le Bas-Rhin



L'arrêté s'applique à **toutes les catégories** (C1, F1, C2, F2, C3, F3, C4 et F4)

(Une dérogation à cet arrêté est prévue pour les professionnels autorisés)

En cas de violation à ces dispositions réglementaires, des amendes sont prévues :

- jusqu'à **750€** pour le **stockage**,
- jusqu'à **1 500€** pour l'**utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques**,
- jusqu'à **1 500€** pour l'**utilisation des artifices de divertissement conçus pour être lancés par un mortier**.

VIABILITÉ HIVERNALE

Nous vous rappelons qu'il appartient à chacun de déneiger/saler la portion de trottoir se trouvant devant sa propriété (arrêté municipal du 30 décembre 2013).

Si vous avez des voisins âgés ou qui ne sont pas en capacité de procéder à ce déneigement, merci de leur donner un coup de main. Pour les aînés qui ne peuvent pas effectuer le déneigement/salage du trottoir devant chez eux, n'hésitez pas à vous faire connaître au 06.63.09.42.83.

INSCRIPTION EN PETITE SECTION DE MATERNELLE DE VOTRE ENFANT NÉ EN 2018

Message de Madame Alfroy, Directrice de l'école maternelle de Breuschwickersheim :

« Les familles qui souhaitent inscrire leur enfant né en 2018 en petite section de maternelle pour la rentrée scolaire 2021/2022, doivent prendre contact avec l'école maternelle via :

maternelledebreusch@gmail.com

Si vous ne vous faites pas connaître, l'école n'aura pas la possibilité de vous informer des démarches à effectuer courant du mois de mars 2021.

En espérant faire bientôt votre connaissance, Madame Alfroy »

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES ET OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Pas de changements dans le planning de collecte des ordures ménagères, mais **ouverture de la déchetterie le samedi 26 décembre de 8h30 à 12h**

ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LA MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La modification n°3 du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) sera soumise à enquête publique du 18 janvier au 26 février 2021.

Vous pourrez consulter les documents dès ouverture de l'enquête publique :

- en version papier dans les Mairies et au Centre Administratif de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ;
- en format numérique sur le site internet de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg :

www.strasbourg.eu

PLANTATION D'UNE HAIE D'ESSENCES LOCALES AUX ABORDS DE L'AIRE DE JEUX

La commission voirie-espaces verts a fait le choix de la plantation d'une haie composée de plants de diverses variétés de plantes d'essences et de production locales à l'arrière de l'aire de jeux. La plantation a été réalisée par notre Adjoint aux espaces verts, Emmanuel MEPIEL, et notre agent communal, Jean-Michel GANDNER ce mercredi 16 décembre 2020.



RAPPEL : DEPUIS LE 15 DÉCEMBRE, UN COUVRE FEU SUCCÈDE AU CONFINEMENT



Pour plus de renseignements consultez le site de la Commune : www.breuschwickersheim.fr

L'EMS LANCE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU TRI DES DÉCHETS PENDANT LE 1^{ER} TRIMESTRE 2021

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite améliorer la qualité et la quantité du tri des déchets recyclables sur son territoire.

À Breuschwickersheim, au cours du 1^{er} trimestre 2021, des ambassadeurs du tri, détenteurs d'une carte d'accréditation de l'Eurométropole de Strasbourg, effectueront de la sensibilisation en consignes de tri aux habitants et répondront à leurs questions sur la prévention et la gestion des déchets.

Horaires de passage : du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi 10h à 17h.

En cas d'absence lors de leur passage, les ambassadeurs laisseront de la documentation dans votre boîte aux lettres.

ENTRETIEN DU MUHLBACH ET STABILISATION DES BERGES

Nous vous informons que les services de l'Eurométropole ont commencé des travaux d'entretien du Muhlbach puisque depuis le 1^{er} janvier 2018 la « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) est une compétence confiée à l'EMS de Strasbourg. Le Muhlbach appartient à la catégorie des cours d'eau non domaniaux dont le code de l'environnement oblige les propriétaires riverains à un entretien régulier de la berge et du cours d'eau au droit de leur propriété. La nouvelle disposition GEMAPI ne retire cependant pas aux propriétaires leurs responsabilités et obligations d'entretien des cours d'eau au droit de leur propriété.

Une plaquette sur ce sujet est disponible à la mairie.

RENOVATION DU CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Les devis de rénovation du chauffage de l'église sont en cours de réalisation. Il s'agit d'une opération financière lourde pour laquelle la Commune avec la Paroisse protestante lancera d'ici ce printemps une campagne de dons pour contribuer au financement de cette rénovation. Une information détaillée avec les modalités vous sera adressée ultérieurement.